

URBANISME**ZAC du Plateau**

Dénomination de la rue Olympe de Gouges, voie nouvelle

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la ZAC du Plateau, une voie nouvelle est prévue entre l'avenue de Verdun et la rue Hoche, pour desservir les lots 9, 10 et 12 (programme logements) et le futur collège. Sa rétrocession au domaine public est prévue à la fin des travaux.

Le permis de construire N°15/1040 déposé par l'OPH d'Ivry-sur-Seine (61 logements sociaux, lot 9) a été délivré le 16/12/2015 et le permis de construire N°14/1041 déposé par Expansiel Promotion (171 logements locatifs et en accession, lot 12) a été délivré le 11/05/2015.

Ces constructions ont leurs accès sur cette voie nouvelle, aussi afin de leur donner une adresse postale, il convient de lui donner un nom.

La commission Mémoires, dans son rapport présenté lors de la séance du conseil municipal du 31 mars 2011, préconise la féminisation des noms de rues.

En conséquence, le groupe de travail sur les dénominations propose le nom suivant : Olympe de Gouges (1748-1793), femme de lettre, auteure de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'approuver cette proposition.

P.J. : 1 plan

URBANISME

8) ZAC du Plateau

Dénomination de la rue Olympe de Gouges, voie nouvelle

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération en date du 21 décembre 2006, approuvant la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Plateau,

vu le programme de ladite ZAC, réparti sur 13 lots, prévoyant la construction de bureaux, d'équipements et de logements, desservis par de nouveaux espaces publics et voiries,

vu la création d'une voie nouvelle, allant de la rue Hoche à l'avenue de Verdun, destinée à être rétrocédée en domaine public à la fin des travaux,

considérant l'avancée des futures constructions du lot 9 par l'OPH d'Ivry-sur-Seine et du lot 12, par Expansiel Promotion, s'ouvrant sur cette voie nouvelle,

considérant la nécessité de mettre en place un adressage postal pour ces nouveaux immeubles de logements et que, pour ce faire, un nom doit être donné à cette voie nouvelle,

considérant qu'il a été retenu lors de la séance du 31 mars 2011 d'attribuer des noms de femmes aux voies et équipements publics, suite au rapport et conclusion de la commission Mémoires,

vu la proposition du groupe de travail sur les dénominations, de donner, à cette voie nouvelle, le nom d'Olympe de Gouges (1748-1793), femme de lettre, auteure de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne,

vu le plan, ci-annexé,

DELIBERE

unanimité

ARTICLE UNIQUE : DECIDE de dénommer « rue Olympe de Gouges » la voie nouvelle ouverte de l'avenue de Verdun à la rue Hoche, à Ivry-sur-Seine.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 11 AVRIL 2016

RECU EN PREFECTURE

LE 11 AVRIL 2016

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 8 AVRIL 2016